

Le véhicule autonome passe une zone de circulation modifiée en raison de travaux



Le véhicule autonome s'adapte à des situations de conduite exceptionnelles.

Le Groupe PSA et Vinci Autoroutes ont testé une nouvelle fonctionnalité du véhicule autonome.

La situation de conduite autonome testée met en œuvre une communication plus poussée entre le véhicule autonome et l'infrastructure [routière](#).

L'objectif de ce test est d'accroître la capacité du véhicule autonome à adapter sa conduite lors de situations exceptionnelles.

Le véhicule autonome a passé en mode autonome d'une zone de circulation temporairement modifiée en raison de travaux.

Cette démonstration a été réalisée entre Dourdan et Ablis (A10 / A11) avec un prototype [Peugeot 3008](#) du Groupe PSA, qui fait partie de la flotte de véhicules autonomes du programme AVA " Autonomous Vehicle for All ".

Carla Gohin, Chief Technology Officer du Groupe PSA a déclaré : " cette expérimentation marque une étape supplémentaire dans le déploiement du véhicule autonome. Il s'agit, deux ans après la première expérimentation, d'intégrer toujours plus de contraintes dans les cas d'usage en renforçant la communication entre le véhicule autonome et l'infrastructure pour élargir le domaine d'action du système tout en garantissant la sécurité. Ces tests démontrent le caractère innovant et concret de la collaboration entre le Groupe PSA et Vinci Autoroutes, indispensable au développement des véhicules autonomes. "

" L'infrastructure autoroutière intelligente est un atout essentiel au développement du véhicule autonome. Elle permet d'enrichir les données contextuelles diffusées au système de guidage pour optimiser la prise de décision du véhicule et sa trajectoire " a souligné Pierre Coppey, président de Vinci Autoroutes et directeur général adjoint de Vinci. " Notre collaboration avec le Groupe PSA est en ce sens prometteuse. Le réseau autoroutier sert ainsi de terrain d'expérimentation grandeur nature des nouvelles mobilités qui, demain, révolutionneront les usages de la route. "

Eric Houguet, 15/07/2019